



Séance du Conseil Municipal
du vendredi 27 octobre 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT LE VENDREDI 27 OCTOBRE à NEUF HEURES, le Conseil Municipal de la Commune d'ORANGE, légalement convoqué le 19 octobre 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances, en session du mois d'OCTOBRE ;

Sous la présidence de **M. Jacques BOMPARD, Maire**

ETAIENT PRESENTS :

M. Gérald TESTANIERE, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Denis SABON, Mme Muriel BOUDIER, M. Jean-Pierre PASERO, Mme Marcelle ARSAC, Mme Anne CRESPO, M. Claude BOURGEOIS, Mme Catherine GASPA, **Adjoints**

Nombre de membres :

- En exercice : 35
- Présents : 27
- Votant : 34

Mme Edmonde RUZE, M. Armand BEGUELIN, M. Jacques PAVET, Mme Marie-Josèphe MARTIN, M. Jean-Christian CADENE, M. Michel BOUYER, M. Bernard EICKMAYER, Mme Chantal GRABNER, M. Xavier MARQUOT, M. Jean-Michel BOUDIER, Mme Marion STEINMETZ-ROCHE, Mme Marie-France LORHO, Mme Christiane LAGIER, Mme Anne-Marie HAUTANT, Mme Christine BADINIER, M. Gilles LAROYENNE, Mme Fabienne HALOUI, **Conseillers Municipaux.**

Absents excusés :

Mme Danièle AUBERTIN	qui donne pouvoir à	Mme Anne CRESPO
Mme Danielle GARNAVAUX	qui donne pouvoir à	M. Michel BOUYER
Mme Carole PERVEYRIE	qui donne pouvoir à	M. Jean-Pierre PASERO
Mme Sandy TRAMIER	qui donne pouvoir à	Mme Catherine GASPA
M. Nicolas ARNOUX	qui donne pouvoir à	M. Denis SABON
M. Guillaume BOMPARD	qui donne pouvoir à	M. Claude BOURGEOIS
Mme Yannick CUER	qui donne pouvoir à	M. Gilles LAROYENNE

Absent :

M. Alexandre HOUPERT

Départ de Mme LORHO après le dossier N° 1

Départ de Mme HALOUI après le dossier N°5

Départ de Mme HAUTANT, Mme BADINIER et M. LAROYENNE après le dossier N°8

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Marion STEINMETZ-ROCHE est nommée secrétaire de séance.

Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire donne lecture d'une information concernant les mises à disposition de fonctionnaires de la ville auprès de la CCPRO

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

1 BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'ORANGE

Après l'exposé du dossier, les membres de l'opposition interviennent.

Monsieur le Maire prononce une suspension de séance à 9 H 36 pendant 3 minutes car on ne lui laisse pas la possibilité de répondre aux interventions.

Départ de Mme LORHO (pouvoir donné à M. TESTANIERE).

A nouveau, Monsieur le Maire prononce une suspension de séance à 9 H 43 pendant 1 minute pour les mêmes raisons et précise que dans ces conditions il ne répondra plus aux questions.

↳ Le Conseil Municipal TIRE le bilan de la concertation afférente au PLU et ARRETE le projet de PLU
1 ABSTENTION (MME HALOUI)
4 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE et Mme CUER)
29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



2 MONTANT DE L'INDEMNITE D'EVICION DE MONSIEUR SABRI MOHAMED ET MADAME ZEKHNINI FATIMA - RESTAURANT LE MARRAKECH – 18 RUE AUGUSTE LACOUR A ORANGE - PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL

↳ Le Conseil Municipal APPROUVE les termes du protocole transactionnel

1 ABSTENTION (Mme HALOUI)
2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



DOSSIER EXPOSE PAR MONSIEUR LE MAIRE (M. TESTANIERE SOUFFRANT D'UNE EXTINCTION DE VOIX)

3 REFORME DU STATIONNEMENT SUR VOIRIE – FIXATION DE LA REDEVANCE ET NOUVEAUX TARIFS A COMPTER DU 1er JANVIER 2018

↳ Le Conseil Municipal DECIDE D'INSTITUER à compter du 1^{er} janvier 2018 une redevance

de stationnement des véhicules en zone verte et en zone orange et **ADOpte** les nouveaux tarifs tels que présentés

M. CADENE quitte la séance pendant l'exposé mais revient avant le vote

2 ABSTENTIONS (Mme BADINIER et Mme HALOUI)

3 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, M. LAROYENNE et Mme CUER)

ADOpte A LA MAJORITE

~~~~~

RAPPORTEUR : Marie-Thérèse GALMARD

4 ATTRIBUTION D'UNE AVANCE SUR LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2018 AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'ATTRIBUER** une avance sur la subvention de fonctionnement 2018 au CCAS d'un montant de 400 000 €

Monsieur le Maire et Madame GALMARD ne prennent pas part au vote

3 ABSTENTIONS (Mme BADINIER, M. LAROYENNE et Mme CUER)
29 VOIX POUR

ADOpte A LA MAJORITE

~~~~~

5 POLITIQUE DE LA VILLE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CENTRE SOCIO-CULTUREL PIERRE ESTEVE

Après l'exposé du rapporteur :

Ce dossier a été retiré

~~~~~

Mme HALOUI quitte définitivement la séance en raison de la décision de Monsieur le Maire de ne plus répondre aux questions.

RAPPORTEUR : Jean-Pierre PASERO

6 APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FONDATION «30 MILLIONS D'AMIS»

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les termes de la convention de partenariat avec cette fondation

1 REFUS DE VOTE (Mme BADINIER)

1 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT)

31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

7 APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION «CHATS SANS TOI»

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les termes de la convention avec cette association

1 REFUS DE VOTE (Mme BADINIER)

1 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT)

31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

RAPPORTEUR : Anne CRESPO

8 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – RESTITUTION DE VEHICULE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS REUNI D'ORANGE A LA COMMUNE

↳ Le Conseil Municipal **ADOPTE** le procès-verbal de restitution du véhicule PEUGEOT PARTNIER 170 C à la ville pour sa mise à la réforme

1 REFUS DE VOTE (Mme HAUTANT)

1 ABSTENTION (Mme BADINIER)

31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

Mme HAUTANT, Mme BADINIER et M. LAROYENNE quittent définitivement la séance pour les mêmes raisons que celles de Mme HALOUI.

9 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE - EXERCICE 2017 - DECISION MODIFICATIVE N° 2

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les modifications budgétaires présentées

29 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE

👉👉👉

**10 PRESTATION D'ASSURANCE POUR LES BESOINS DE LA VILLE – ANNEES 2015 A 2019
RESILIATION DU LOT. 1 DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES**

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE** de prononcer la résiliation de ce marché à la demande de la société attributaire

29 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Armand BEGUELIN

**11 NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES VITRES – ANNEES 2015 A 2017
APPROBATION DE L'AVENANT N° 3 – LOT. 2 GROUPES SCOLAIRES ET CENTRES DE
LOISIRS ET DE L'AVENANT N° 1 GYMNASES ET STADES AVEC LA SOCIETE HEXA NET
POUR LA REDUCTION DE SES PRESTATIONS DE NETTOYAGE**

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les avenants au marché de nettoyage des locaux

29 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



Monsieur le Maire répond aux questions et remarques de l'opposition concernant le dossier N° 1, puisqu'il n'a pu le faire au moment du débat.

A la demande des élus, Monsieur le Maire décide de remettre à l'ordre du jour le dossier N° 5
**POLITIQUE DE LA VILLE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CENTRE SOCIO-CULTUREL
PIERRE ESTEVE**

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'ATTRIBUER** une subvention au Centre Socio-Culturel Pierre ESTEVE d'un montant de 20 000 € décomposée en deux versements de 10 000 €, l'un en novembre et l'autre en décembre 2017

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote

28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Xavier MARQUOT

**12 APPROBATION DE LA CONVENTION DE MANDAT POUR LES TRAVAUX
D'ENFOUISSEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE ENEDIS, AVENUES RODOLPHE D'AYAMRD-
ARGENSOL-COURREGES A ORANGE**

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** cette convention

29 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



13 COMMISSION DE SUIVI DES SITES DE DELTA DECHETS A ORANGE - DESIGNATION DES MEMBRES

↳ Le Conseil Municipal **DESIGNE** M. Xavier MARQUOT en qualité de membre titulaire et M. Bernard EICKMAYER en qualité de membre suppléant pour cette commission

29 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



14 APPROBATION DE LA CONVENTION DE REFACTURATION DE DEPENSES ENTRE LA COMMUNE D'ORANGE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS REUNI D'ORANGE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE DE L'ESPACE NATUREL SIS "COLLINE SAINT EUTROPE" A ORANGE

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** cette convention

29 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



Monsieur le Maire donne lecture de sa réponse à la question écrite de Monsieur LAROYENNE relative au projet d'Intermarché La Violette.

Il donne également lecture de la réponse du Ministère de l'Intérieur relative à son remplacement à la Fonction de député, à savoir :

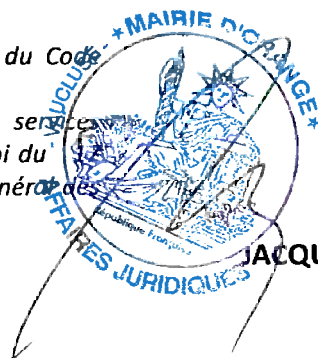
«... le remplacement de M. Jacques Bompard par sa suppléante, Mme Marie-France Lorho, résulte de la stricte application des dispositions organiques votées par le législateur afin de régir le remplacement des parlementaires en situation de cumul de mandats prohibé. »

La séance est levée à 11 heures

Vu pour être affiché le : 2 NOV 2017
et publié sur le site internet de la Ville

Conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les délibérations peuvent être consultées auprès des services intéressés conformément à la procédure définie par la loi du juillet 1978 codifiée dans l'article L 2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire,

JACQUES BOMPARD.